



AVIS DE COURSE

28^e édition de la **Régate des Zèbres**

Samedi 19 et dimanche 20 Juin 2021

Présentation de l'épreuve :

Le week-end du 19 et 20 juin aura lieu la 28^e édition de la course désormais classique imaginée et créée par la SNBSM. Elle convie tous les bateaux désireux de se rencontrer au cours de régates amicales sur le plan d'eau exceptionnel de la **Rance**. Epreuves et festivités à terre font partie intégrante du programme. A l'issue des épreuves, les vainqueurs se verront attribuer, notamment : **le trophée BPO** offert par BPO, **le Trophée « Zèbres »** offert par la mairie de Plouër, le **trophée Jacques Cartier** offert par la ville de Saint-Malo.

La marina de Plouër sur Rance est gratuite du vendredi soir 18 juin jusqu'au départ de la régata du dimanche matin 20 juin pour les bateaux inscrits.

Renseignements : marina de Plouër 02-96-86-83-15.

Les voiliers admis seront jaugés en IRC, Osiris habitable, Jauge classique (Bateaux classiques), **Monotypie** : Muscadet, Surprise, J 80, First 21.7, First 210, 211 et autres monotypes si au moins 7 bateaux sont inscrits dans chaque classe.

Licence obligatoire pour tous les équipiers (possibilité de licences journalières)

CLUB ORGANISATEUR : SNBSM (Société Nautique de la Baie de Saint-Malo)

DROITS D'INSCRIPTION

Muscadet : 40€ / **Bateau de moins de 7m** : 50€ / **de 7 à 9m** : 70€ / **plus de 9m** : 80€

Pour une bonne organisation la date limite d'inscription est fixée au Lundi 14 juin à 18H00.

REGLES APPLICABLES :

- Règles de course à la voile (RCV) 2021/2024
- Prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Règles de classe et jauges concernées
- Instructions de courses type Habitable en vigueur et leurs annexes et éventuels avenants
- Instructions de course particulières

DATES ET HEURES (*Attention... Horaires pouvant varier en fonction des impératifs techniques de fonctionnement de l'usine marémotrice connus avant l'épreuve renseignez- vous au 02.96.86.83.15) et consulter les Instructions de course pouvant les modifier.

- Vendredi 18 Juin Port de Plouër ouvert jusqu'à 19h30*(2m20)
- Samedi 19 juin : port ouvert de 1h00 à 9h00 et de 14h00 à 20h30*
- Dimanche 20 Juin : port ouvert jusqu'à 10h00* (2m50 à 9h30)



AVIS DE COURSE

Programme

Samedi 19 Juin :

- de 9h30 à 12h30 confirmation des inscriptions et remise des dossiers course sous le chapiteau SNBSM au port de Plouër
 - 13h00 Emargement et Briefing des coureurs
 - A suivre Sortie du port
 - 14h15 1^{er} signal d'avertissement pour la première course du jour
 - 18h30 : Résultats et pot de l'amitié avec tirage au sort de lots offerts par NAUTILOTS
 - Le soir, à partir de 19h15: soirée des équipages au restaurant de la cale à Plouër (20€ par personne) *Attention réservez tôt car les places sont limitées*
- Attention : couvre-feu à 23h00**

Dimanche 20 Juin

- 09h00 : Emargement sous le chapiteau suivi du briefing
 - 09h30 : sortie du port de Plouër pour une ou 2 manches
 - 10h00 Premier départ de la course n°2
- La suite du programme sera indiquée par VHF 77 par la Comité de course en fonction des conditions météo
- 18h00 **Proclamation des résultats et remise des Prix** au bar Le Cunningham

ATTENTION !\ Prescriptions particulières :

Pour le passage des sas, des demandes précises ont été formulées par EDF Barrage de la Rance pour que les concurrents se comportent de manière civilisée, respectent les règles de sécurité (priorité aux bateaux sortant, laisser passer les bateaux de petit tirant d'air, ne pas s'amarrer aux ducs d'albe et respecter les consignes données par haut-parleur des responsables EDF)

Les passages seront filmés et les voiliers ne respectant pas ces consignes pourront se voir appliquer des sanctions par le Jury allant jusqu'à la disqualification dans leur dernière course.

Port de Plouër :

A la demande de la Directrice du port, il est bien précisé :

Que les entrées et sorties du port ne doivent pas se faire sous voile mais obligatoirement au moteur.

Que la baignade dans le port est formellement interdite.

Toute entorse à ces directives sera sanctionnée par une disqualification du contrevenant et exclusion de la régates sans instruction.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Société Nautique de la Baie de Saint-Malo, Quai du Bajoyer 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 23 18 20 30 snbsm.siege@wanadoo.fr

Inscriptions sur le site www.snbsm.com